

01.10.2018 - 11:00 Uhr

Les abus financiers provoquent des pertes de plus de 400 millions de francs par année chez les seniors



Pro Senectute Suisse a mené, en collaboration avec l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) de la Haute école de gestion Arc à Neuchâtel (ILCE, HEG Arc), une étude représentative sur l'ampleur des abus financiers chez les personnes âgées de 55 ans et plus. Le nombre de victimes et le montant des pertes financières montrent qu'il faut agir.

La première étude représentative menée en Suisse à ce sujet révèle l'ampleur des abus financiers envers les personnes âgées de 55 ans et plus. Ces cinq dernières années, une personne sur quatre de ce groupe d'âge a été victime d'un abus et une personne sur cinq a subi un préjudice financier suite à un abus. En extrapolant les chiffres de l'étude à l'ensemble de la population des 55 ans et plus, on obtient un préjudice estimé à plus de 400 millions de francs par année.

Résultats les plus importants :

- Les hommes (28,2%) sont davantage victimes d'abus financiers que les femmes (23,3%).
- La proportion de victimes d'abus financiers est la plus élevée en Suisse romande (36,5%), suivie par la Suisse alémanique (22,8%) et la Suisse italienne (11,7%).
- Les personnes entre 55 et 64 ans ainsi qu'à partir de 85 ans sont plus souvent victimes d'abus financiers que celles des catégories d'âges entre les deux.
- 61% des victimes n'en parlent à personne.

Du vol classique dans l'espace public ou au bancomat jusqu'à l'envoi de produits non commandés, en passant par de fausses annonces sur Internet, les abus financiers sont très variés.

Nombre de victimes ayant subi des pertes financières ces cinq dernières années :

1. Vol dans un lieu public	155 066
2. Vol lors d'un retrait au bancomat	62 457
3. Inconnu demande de l'argent sous un faux prétexte	60 304
4. Fausse annonce sur Internet	47 381
5. Envoi de produits non commandés	38 767

Werner Schärer, directeur de Pro Senectute Suisse, s'exprime sur les résultats de l'étude en ces termes : « L'ampleur des pertes financières nous a surpris. Les connaissances acquises nous permettront de fournir des informations encore plus ciblées sur la façon de se prémunir efficacement contre les abus financiers. » Selon Pro Senectute, le fait de parler ouvertement du sujet constitue une mesure de prévention importante. En effet, plus la quantité de personnes informées est grande, plus les abus financiers peuvent être évités. Il est aussi plus facile pour les victimes de s'en remettre si elles se confient ou peuvent ouvertement en parler à quelqu'un.

Vous trouverez l'étude complète, de plus amples informations ainsi que la liste entière des types d'abus financiers sur www.prosenectute.ch/fr/medias.

Contact:

Pro Senectute Suisse
Peter Burri Follath, responsable Communication et marketing
Téléphone : 044 283 89 43 ou 078 624 28 04
e-mail : medien@prosenectute.ch

Medieninhalte



Copyright Pro Senectute Suisse: Cover de l'étude "Abus Financiers" / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002565 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Pro Senectute/PhotoAlto/Ale Ventura"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100820491> abgerufen werden.